

# PLAN LIBRE

**Le journal de l'architecture en Midi-Pyrénées**

Ariège  
Aveyron  
Gers  
Haute-Garonne  
Hautes-Pyrénées  
Lot  
Tarn  
Tarn-et-Garonne

## 069

**Mars 2009**

**Du côté de Borderouge...**

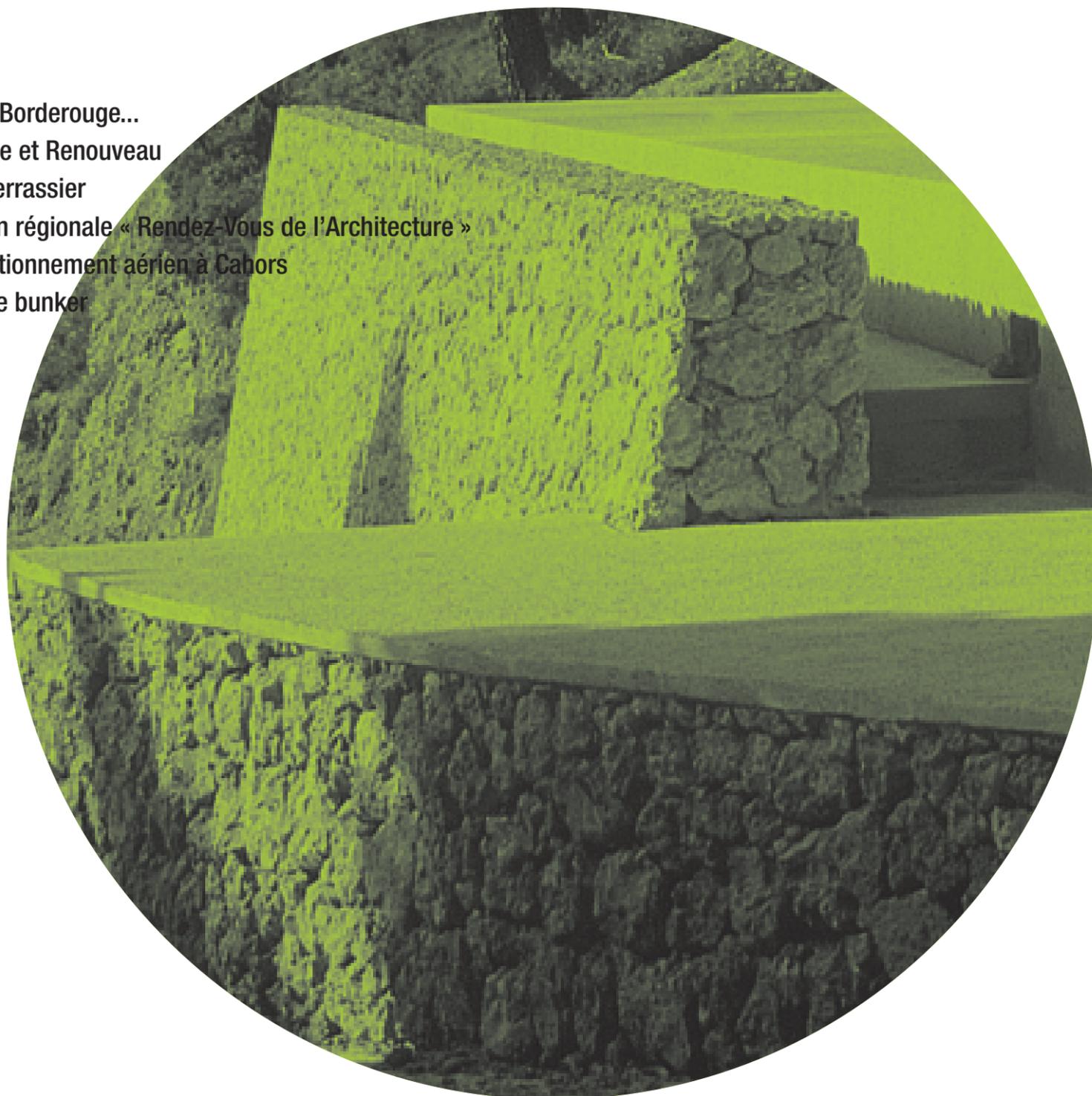
**Permanence et Renouveau**

**Barani, le terrassier**

**Commission régionale « Rendez-Vous de l'Architecture »**

**Parc de stationnement aérien à Cabors**

**Le web et le bunker**



**2,00 euros**

# ÉDITORIAL

Daniel Estevez

Qu'y a-t-il de commun entre les différents projets d'architecture évoqués ou détaillés dans ce numéro 69 de Plan Libre? Un cimetière à Roquebrune, un centre d'art à Mouans-Sartoux, un centre culturel à Toulouse, un édifice parking à Cahors... voilà en fait une succession d'objets conçus, composés et dessinés avec le plus grand soin, ils sont, comme on le verra, élégants, précieux, structurés et en un mot : construits. Ces projets témoignent tous également de ceci : la foi des architectes dans la beauté des objets singuliers. Le cas de l'architecte Marc Barani est bien sûr exemplaire comme en témoigne son extraordinaire architecture en excavation, que Gérard Tiné dans son introduction au cahier central, nous propose de voir comme celle d'un terrassier et compositeur.

Mais pour séduisantes qu'elles soient, quel est le résultat urbain de ces attitudes de travail? L'architecte joaillier, l'architecte orfèvre ou ébéniste n'est-il pas d'abord le pourvoyeur d'une architecture de points qui renonce à une architecture de système? Et, comme par une sorte de traitement par acupuncture des souffrances des territoires urbains, la ville ne s'éloigne-t-elle pas dans les faits de toute idée de planification?

Sur cette question du pouvoir des objets singuliers dans la ville, une aussi belle sculpture que celle de la nouvelle fabrique culturelle conçue par Gouwy-Grimas-Rames sur le campus du Mirail à Toulouse mérite attention. Rémi Papillault apporte utilement,

dans la rubrique Tribune, ses références (notamment Woods et le Team Ten) au lancement d'un débat qui mérite d'être approfondi.

Car chacun sait en effet que, à l'échelle du territoire, l'organisation économique de la production de l'architecture relève le plus souvent de différents processus d'accumulation d'objets en soi indifférents : concours, opérations immobilières non concertées, constructions individuelles... Ainsi, disséminées dans le corps éclaté de la ville, les particules d'architecture semblent orphelines d'une structure d'ensemble. Faut-il le regretter? Si l'on se place dans la perspective d'un Rem Koolhaas on sait bien que la réponse est non. L'architecte hollandais, on s'en souvient, fut l'un des premiers à avoir décrit ces phénomènes de fragmentation assumée avec son idée de junkspace, concept assez subtil et trop souvent caricaturé. L'idée était, en substance, d'affirmer que lorsque l'architecture est parcellisée, et quand « chaque élément accomplit sa tâche dans un isolement négocié » alors la ville est certainement instable mais pas nécessairement chaotique. Des équilibres émergent et finalement tout objet d'architecture relève d'une négociation et contribue à la production d'un ordre « temporaire et disparate ».

Une autre opération tranche à sa manière avec cette fatalité de l'accumulation ponctuelle et indifférenciée des objets. On la découvrira dans le cahier central parmi les autres projets de Marc

Barani, il s'agit du désormais fameux terminal de tramway à Nice. Un projet justement récompensé par l'équerre d'argent, qui dans la discussion esquissée ici, affirme lui aussi que l'on peut produire de l'architecture dans un contexte chaotique, que l'on peut se servir de données aussi banales et ingrates que des échangeurs autoroutiers pour finalement les transfigurer par un simple et rigoureux travail d'architecte.

Voilà donc en quoi consiste la générosité en architecture : une attention constante portée à toute chose, triviale ou savante, banale ou extraordinaire, qui fait notre monde commun. Point par point.

Mais objet après objet, chantier après chantier, on peut croire et vouloir aussi que le travail impeccable de tous les architectes, partout et quelle que soit l'ampleur de leur action quotidienne, hisse peu à peu l'architecture à la hauteur d'une nécessité vitale pour notre société toute entière. C'est dans ce sens que l'on pourra lire avec intérêt et même s'approprié complètement, en tant qu'architecte, le très beau texte signé dans le contexte des événements récents par les écrivains antillais Edouard Glissant et Patrick Chamoiseau. Son titre, contre toute attente, nous concerne : Manifeste Pour les 'Produits' de Haute Nécessité, il est consultable notamment à cette adresse : <http://www.arsindustrialis.org/manifeste-pour-les-produits-de-haute-nécessité>.

MAISON DE L'ARCHITECTURE Midi-Pyrénées

## Adhésion / Abonnement / Commande

### ○ Bulletin d'adhésion 2009

Professionnels : 40 euros / Étudiants : 20 euros

Être adhérent à la Maison de l'Architecture permet de devenir un membre actif (prendre part aux décisions, aux assemblées générales annuelles...), d'être abonné à Plan Libre et de soutenir le programme et les actions de l'association (Expositions, Plan Libre, Prix Architecture...).

Un ouvrage au choix parmi les six déjà publiés est offert sur simple demande.

### ○ Bulletin d'abonnement à Plan libre pour une durée de 1 an / 10 numéros

Professionnels : 20 euros / Étudiants : 10 euros

### ○ Publications de la Maison de l'Architecture : 10 euros l'exemplaire



Jean Dieuzaide. Architecture, photographie



Pack Prix Architecture. Années 2001 + 2003 + 2005



Prix Architecture. Année 2007



Plan Libre. Recueil articles cahier central 2002-2006

Nom ..... Prénom .....

Profession ..... Société .....

Adresse .....

Tél. .... E-mail .....

Le bulletin d'adhésion ou d'abonnement complété, est à renvoyer accompagné du règlement à :

Plan Libre / Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées, 45 rue Jacques Gamelin 31100 Toulouse / E-mail: [ma-mp@wanadoo.fr](mailto:ma-mp@wanadoo.fr)

Plan libre, le journal de l'architecture en Midi-Pyrénées



**Edition**  
Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées  
45, rue Jacques Gamelin 31100. Toulouse  
tél. 05 61 53 19 89 / [ma-mp@wanadoo.fr](mailto:ma-mp@wanadoo.fr)  
Dépôt légal à parution

N° ISSN 1638 4776

**Directeur de la publication**  
Pierre Duffau.

**Rédacteur en chef**  
Jean-Manuel Puig.

**Bureau de rédaction**  
Bernard Catllar, Daniel Estévez, Véronique Joffre.

**Comité de rédaction**  
Sylvie Assassin, Nathalie Bruyère, Philippe Cirgue, Danièle Damon, Vincent Defos Du Rau, Gérard Ringon, Gérard Tiné, Pierre-Edouard Verret.

**Coordination**  
Aurélie Bayol.

**Informations Cahiers de l'Ordre**  
Martine Aires.

**Ont participé à ce numéro**  
Marc Barani, Valérie Bernoux, Michèle de Hoÿm de Marien, Daniel Estevez, l'agence d'architecture GGR, Franck Martinez, Nicolas Memmi, Rémi Papillault, Gérard Tiné, Laurent Tournié.

**Graphisme**  
Bachs estudi gràfic. Marta Bachs, Anissa Mérot.

**Impression**  
SRI Rotative.

Pour écrire dans Plan Libre contactez le bureau de rédaction à la Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées. La rédaction n'est pas responsable des documents qui lui sont spontanément remis.

Plan Libre est édité tous les mois à l'initiative de la Maison de l'Architecture avec le soutien du Ministère de la Culture et de la Communication - DRAC Midi-Pyrénées, la Région Midi-Pyrénées, le Conseil Général de la Haute-Garonne, la Mairie de Toulouse et le Club des partenaires : ARES Midi-Pyrénées, Baxi France, NPN, Pilkington, Placoplatre, Rehau, Technal, VM Zinc.



MAIRIE DE TOULOUSE [www.toulouse.fr](http://www.toulouse.fr)

# ACTIVITÉS

## Prix Architecture Midi-Pyrénées

La Maison de l'Architecture lance la 5<sup>ème</sup> édition du Prix Architecture Midi-Pyrénées.

Proposé en collaboration avec l'Ordre des Architectes, cet événement permet de promouvoir et récompenser la production des architectes inscrits en Midi-Pyrénées mais aussi les réalisations architecturales produites en Midi-Pyrénées.

Tous les architectes et agrées en architecture, inscrits au tableau de l'Ordre National des Architectes peuvent concourir et sont invités à le faire.

Le jury est présidé cette année par l'architecte Francis Soler.

Dépôt des dossiers de candidature au plus tard le 28 mai 2009 avant 12h00 à la Maison de l'Architecture - 45 rue Jacques Gamelin 31100 Toulouse

**Le règlement vous sera adressé dans le Plan Libre n°70 du mois d'avril. Il est d'ores et déjà disponible sur demande auprès de la Maison de l'Architecture : ma-mp@wanadoo.fr / Tél. : 05 61 53 19 89.**

MAISON DE  
L'ARCHITECTURE  
Midi-Pyrénées

## Archicontemporaine.org

Le site [www.archicontemporaine.org](http://www.archicontemporaine.org) proposé par le Réseau des Maisons de l'Architecture est une base d'images de données de réalisations architecturales qui répond à la nécessité de communiquer l'architecture au plus grand nombre. Alimentée par les architectes eux-mêmes, elle permet à la profession de publier en direct ses réalisations, et à tous les publics d'avoir une vision concrète de la production architecturale contemporaine sur tout le territoire.

Soumettez vos réalisations en Midi-Pyrénées à l'aide du formulaire qui vous est proposé sur le site. Les fiches ainsi remplies seront étudiées par le comité de la Maison de l'Architecture qui les mettra en ligne après validation.

Les 122 projets distingués à l'occasion des quatre dernières éditions du Prix Architecture Midi-Pyrénées sont déjà en ligne. [www.archicontemporaine.org](http://www.archicontemporaine.org)

## Exposition

**Du côté de Borderouge...**

Comment un quartier se dessine-t-il autour de la Place Nord ?

**du 26.03 au 30.04.2009, L'îlot 45 / Maison de l'Architecture**

Vernissage le jeudi 26.03.2009 à 18h30

Présentation de la démarche et des attentes par le maître d'ouvrage, du projet urbain par Patrick Chavannes, architecte et maître d'oeuvre de l'aménagement de la place. Échanges en présence des équipes retenues.

Organisation : Maison de l'Architecture avec la SETOMIP

**L'îlot 45 . Maison de l'Architecture**

45, rue Jacques Gamelin 31100 Toulouse / mail : [ma-mp@wanadoo.fr](mailto:ma-mp@wanadoo.fr)  
entrée libre du lundi au vendredi de 10h00 à 18h00

## Exposition

**Renato Ercoli, l'autre bout du monde**

**Du 14.03 au 30.05 2009, Chapelle Saint Jacques - Saint-Gaudens**

Artiste plasticien polyvalent, Renato Ercoli investit des champs aussi divers que le cinéma, la philosophie, l'histoire, la politique, etc.

L'autre bout du monde présente les réflexions de l'artiste axées sur les éléments du pouvoir, matérialisés par les murs. Par le dessin et par une installation, où graphismes et volumes envahissent l'espace jusqu'à le saturer, Renato Ercoli nous entraîne dans un univers clos, poétique et mélancolique, propice à l'introspection.

Rencontre fortuite Renato Ercoli, Evelyne Toussaint « la Mélancolie »  
mercredi 6 mai 18h 30

Organisation : Centre d'art contemporain Chapelle Saint-Jacques à Saint Gaudens  
- [www.lachapelle-saint-jacques.com](http://www.lachapelle-saint-jacques.com)

# AGENDA

## « Consommer durable »

**Semaine nationale du développement durable organisée par la Ville de Toulouse du 1<sup>er</sup> au 7 avril 2009**

Le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Midi-Pyrénées, en collaboration avec la Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées, prend part à ces journées au travers des actions suivantes :

- tenue d'un stand sur le « Village du Développement Durable » qui rassemblera une cinquantaine d'exposants (associations, services municipaux, partenaires institutionnels, ...) sur la place du Capitole pendant le week-end des 4 & 5 avril 2009
- présentation d'une exposition de réalisations d'architectes alliant qualité environnementale et développement durable
- organisation d'une table-ronde

Informations : CROAMP : Tél. 05 34 31 26 66

## Formation

**Stage de formation professionnelle à l'expertise judiciaire Sur 4 jours : les 18 & 19.06 et les 24 & 25.09.2009 L'îlot 45 - Toulouse**

Architectes, formez-vous à l'expertise judiciaire pour solliciter votre inscription sur une liste de Cour d'Appel.

Organisation : ARCADIE et Collège Régional des Experts Architectes  
Inscriptions : [www.architectes.org](http://www.architectes.org) - Contact : Michel Renard  
Tél. : 05 62 72 17 10 - email : [michelrenard.contact@free.fr](mailto:michelrenard.contact@free.fr)

## Exposition

**Architecture muséale : Histoires, mémoires et paysages du 18.03 au 13.06.2009, Galerie du CMAV - Toulouse**

L'exposition propose une succession d'arrêts sur image qui décompose l'histoire sourde de l'architecture muséale.

Galerie 1 : «Pierre-Louis Faloci : du paysage au musée» (jusqu'au 13 juin)

Galerie 2 : «Le monument aux déportés, de G-H Pingusson à Paris» (jusqu'au 2 mai)

Auditorium : «Le musée des Abattoirs de Toulouse» (jusqu'au 2 mai)

**Conférence de Pierre-Louis Faloci, le 21.04.2009 à 20h30 - Salle du Sénéchal à Toulouse**

Entrée libre : Salle du Sénéchal - 17 rue de Rémusat - 31000 Toulouse

Exposition présentée par l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse, avec le concours de Pierre-Louis Faloci, Simon Texier et le Musée des Abattoirs

Informations : [www.cmaville.org](http://www.cmaville.org)

# PERMANENCE ET RENOUVEAU

Nicolas Memmi, architecte

Qui se plaindrait du courant actuel, dans lequel s'inscrivent les multiples actions engagées par différents protagonistes du monde de la construction, de la culture, pour réconcilier les Français avec cette grande chose mystérieuse et agaçante qu'est l'architecture?

Telles semblent à vrai dire être notre servitude et notre joie, en dépit des inévitables ratés que compte l'histoire de l'architecture, que celles de traduire en réalité construite certaines des caractéristiques de l'époque et participer ainsi à l'évolution des formes.

Le regard sceptique de certains, l'attachement indéfectible à des modèles plus "éprouvés", plus anciens, est-il réellement imputable à un déficit de culture et références communes ou ne tiendrait-il pas également à quelque autre raison plus profonde? Malgré les multiples divergences qui les divisent eux-mêmes, nombreux sont en tout cas aujourd'hui les architectes soucieux de partager cette culture avec leurs concitoyens.

Il est tentant d'invoquer dès lors et s'en remettre, pour tenter de définir des choix irréfutables peut-être et mettre tout le monde d'accord – usagers et professionnels –, à quelques raisons "d'ordre supérieur" qui transcendent les styles et les époques et semblent vouloir toucher à la nature profonde des choses. La quête d'un archétype idéal en regard duquel évaluer tous les autres édifices, n'est-elle pas déjà contenue dans le mythe de la nativité en architecture : cette "hutte primitive", simple cabane de bois censée avoir servi de motif au temple grec, et devenue véritable paradigme de l'art de bâtir.<sup>1</sup>

Pour L.I. Kahn, se pose toujours la question de savoir ce que doit en réalité être un bâtiment de ce qu'il «veut être»<sup>2</sup>. Pour A. Perret, «Celui qui (...) aurait produit une œuvre qui semblerait avoir toujours existé, qui en un mot serait banale, (...) celui là pourrait se tenir pour satisfait.»<sup>3</sup>.

Quel crédit apporter à des facteurs de cet ordre, peut-on réellement y subordonner l'hypothèse d'une émotion unanimement partagée?

La nature, œuvre de dieu ce "grand ordonnateur universel", a longtemps fait figure de perfection intemporelle, source de toute harmonie, «nombre d'or» et autre «mystère des proportions»; la théorie classique des ordres, remarquable par sa permanence, en est une bonne illustration, laquelle associe structure et proportions suivant un modèle réputé s'inspirer du corps humain<sup>4</sup>, ce dernier incarnant à lui seul «toutes les perfections du monde organiques»<sup>5</sup>.

«Permanentes sont les conditions qu'impose la nature, passagères celles qu'impose l'homme»<sup>6</sup> nous dit Perret, il n'en est pas jusqu'à Kahn lui-même pour qui l'ordre, indissociable des tâches dévolues à l'architecte-artiste<sup>7</sup>, ne soit «l'expression des lois de la nature»<sup>8</sup>.

L'idée de structure qui lui est indissociable et dont procède pour une bonne part la légitimité, pour preuve les métaphores structurelles régulièrement inspirées du monde organique<sup>9</sup>, revêt des qualités similaires. L'idée de structure en effet,

en tant que principe formel générateur, constitue une légitimation très puissante aux yeux de bien des architectes, assortie de justifications d'ordre économique (lesquelles sont largement tributaires des conditions de productions propres à l'époque).

Doit-on en déduire que celle-ci agisse de manière similaire auprès de tous, mise en œuvre par les uns et apte à susciter l'adhésion des autres en sollicitant leur fibre la plus intime et, quand bien même ils seraient incapables d'en décrypter le sens, les toucher de manière inconsciente? C'est ce que bien des professionnels voudraient croire sans aucun doute...

De quelque autorité dont celle-ci s'inspire, divine, naturelle, nécessité ou logique structurelle, c'est donc à une véritable mystique de l'espace et de l'univers bâti que nous convie en fait bien souvent l'architecte. «Espace indicible», «ineffable des proportions»<sup>10</sup> sont les termes employés par Le Corbusier, et pour Mies van der Rohe, c'est bien connu, «Dieu est dans les détails».

Il est délicat de se prononcer sur la manière dont de telles émotions ou sentiments peuvent être partagés par un public non averti. Indubitable en revanche, ce dont la démonstration n'est certes plus à faire, est toujours la faveur accordée par l'opinion à ces deux grands ténors que sont les courants classique et vernaculaire, porteurs de ces mêmes valeurs d'ordre et de stabilité, voire de perfection intemporelle s'agissant d'un modèle «insurpassable» légué par l'Antiquité, ce, malgré les remises en question en son temps d'un Claude Perrault<sup>11</sup>. Il n'est pas indifférent à cet égard, que L. I. Kahn, coïncidant justement avec son retour de Rome et sa visite des monuments antiques, se tourne vers la définition de valeurs «fondamentales», intemporelles, bref «magiques», d'invariants censés transcender les styles et les époques<sup>12</sup>.

Renouveau du langage<sup>13</sup>, évolution des formes et des techniques, que se propose et traduit à la fois l'architecture, censée refléter les transformations de la société, ne sauraient s'affranchir de cette adhésion diffuse à quelque principe immuable paraissant devoir gouverner la discipline; lois géométriques éternelles et absolues dans la droite ligne du Parthénon, comme du plus haut degré de perfection qu'il ait été donné d'atteindre<sup>14</sup>.

Est-il raisonnable pour autant d'attacher les destinées de la discipline architecturale à ce type d'argumentation mystique, largement inspiré il est vrai par les mythes qui la sous-tendent? Force est de constater en tous les cas, que celle-ci oscille en permanence entre désir de renouveau et référence à ces mythes fondateurs, deux périodes d'une singulière et vaste pulsation interne paraissant devoir rythmer sa progression au fil des siècles.

1 - voir M.A. LAUGIER, *Essai sur l'architecture*, Paris, Duchesne, 1753 (XIV-[2]-293-[17] p. ; in-8).

2 - voir L.I. KAHN, *Silence et lumière*, Paris, Editions du Linteau, 1996, p.43 & suite.

3 A. PERRET, «Contribution à une théorie de l'architecture», in C. LAURENT, G. LAMBERT, J. ABRAM, *Auguste Perret, Anthologie des écrits, conférences et entretiens*, Paris, Le Moniteur, 2006, pp.455-457. A. PERRET, *Contribution à une théorie de l'architecture*, Paris, Cercle d'études architecturales André Wahl, 1952. In-8°, non paginé, pour la 1<sup>ère</sup> édition.

4 / voir notamment J.SUMMERSON, *Le langage classique de l'architecture*, Paris,Thames & Hudson, 1991

5 / A.PICON, «La notion moderne de structure», in *Les cahiers de la Recherche Architecturale*, n° 29, 3<sup>ème</sup> trimestre 1992, pp.101-110.

6 / Op.Cit.3.

7 / voir F.CHOAY, *La règle et le modèle*, Paris, Le seuil, 1996, p.240.

8 - Op.Cit.2, p.14.

9 - De la théorie classique des ordres déjà évoquée, les caractères anthropomorphiques, à l'expression organique d'un Calatrava par exemple en passant par l'Art Nouveau.

10 - voir LE CORBUSIER, *Vers une architecture*, Paris, Editions Vincent, Fréal & Cie, 3<sup>e</sup> édit° 2<sup>e</sup> trim.1996.

11 - voir A. PICON, *Claude Perrault ou la curiosité d'un classique*, Paris, Picard, Nov.1988.

12 - L. RIVALTA, Louis I.Kahn, *La construction poétique de l'espace*, Paris, Le Moniteur, 2003, p.51 & suite.

13 - B. HUET, *Sur un état de la théorie de l'architecture au XX<sup>e</sup> siècle*, Conférence, Paris, Quintette, juin 2003, p.40.

14 - Op.Cit.10.

# Barani, *Le terrassier*



Une envie. Introduire le travail de Barani comme on commence un roman policier : le laconisme de la phrase brève, simple et désinvolte car l'aventure est, pour le héros, à la fois le tragique et l'ordinaire de la vie.

« Barani est architecte et même un bon architecte, mais dans le milieu on l'appelle le terrassier... Il se lève, quitte sa table de travail, gratte perplexe un coin de ses cheveux blancs et sort dans la lumière des rochers qui tombent raides dans le bleu de la mer et du ciel... ».

Ses projets d'architecture se *recommencent* toujours par là : la géographie et l'examen de son allure, de sa silhouette, de sa mythologie, de ses occupations, de ses reliefs, de ses cassures, de ses contrastes parfois même de ses beautés naturelles ou de ses laideurs urbaines ou parfois l'inverse. La géographie est vue, parcourue et dite. Il y engage toutes les facultés sensibles, physiques et intellectuelles du corps. Un ou des paysages, alors, se profilent comme des répondants à ce qui doit prendre place là : la promesse d'un projet d'architecture.

Il connaît des géographies où les paysages sont dits sublimes, d'autres qui sont dits résiduels ou condamnés à n'être que des « non-lieux ». Il les parcourt, les arpente avec la même ardeur, celle du terrassier qui prend la mesure de ce qu'il faut creuser, aplanir, adoucir ou trancher pour que viennent ensemble, tendues sur de multiples horizons, les figures d'un paysage renaissant et d'une architecture en projet.

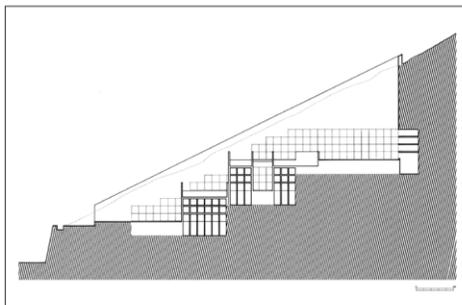
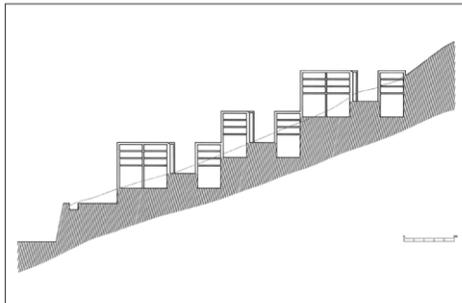
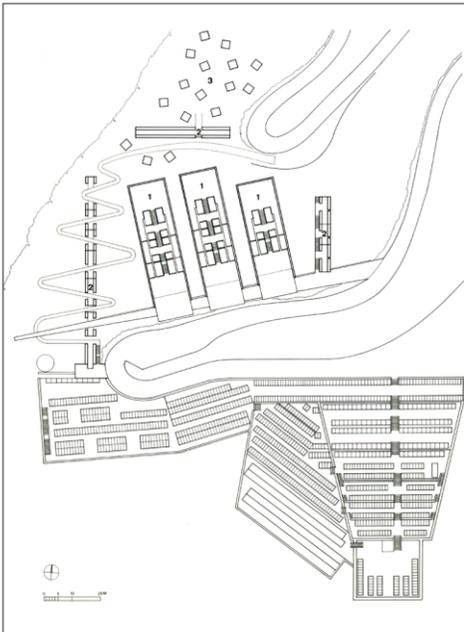
Pour le cimetière de Roquebrune, tout était déjà là dans l'évidence première d'un pittoresque touristique réjouissant qu'il convenait de conduire ailleurs vers d'autres gravités afin d'accueillir la présence dense de la mort.

Pour le Centre d'art de Mouans-Sartoux tout était, aussi, déjà là dans l'évidence d'une ruralité modeste et timide à l'égard des signes étranges de la modernité. Barani va devoir les domestiquer pour satisfaire aux exigences de l'institution des bâtiments de France et opérer un déplacement de la forme –architecture pour le plus grand profit de l'urbanité villageoise et des activités culturelles du Centre d'art.

Pour le Pôle multimodal du Tramway de Nice, tout était encore plus, déjà là dans l'évidence d'une catastrophe urbaine annoncée et qu'un programme a priori trivial et fonctionnel ne pouvait que laisser à son destin définitif de non-lieu. À cet endroit, d'une géographie tourmentée et torturée, toute la technicité du dispositif multimodal a été arraisonnée et assignée à la reconstruction de l'urbain là où il avait été précédemment sacrifié : l'édification d'un magnifique espace de ville aux confins d'un terminus de tramway.

Sur ces trois opérations Barani, l'architecte adopte le flair et le faire du terrassier, il creuse, tranche, arase, excave, adoucit, pour poser, disposer, composer les membres du corps de l'architecture dans le socle géographique des paysages qu'il crée afin de les porter à la jouissance perceptive de notre regard collectif.

Pour la Villa à Cannes nous poserons l'orientation d'une critique : la richesse détourne le contenu des opérations précédentes. Là, aussi, le déjà-là d'un site privilégié dont le devenir sera d'être confisqué afin d'installer les conditions paysagères et architecturales au service d'une quiétude privée et aisée. (La confiscation concerne également les images destinées à cette publication). La virtuosité formelle et la prouesse technique de cette réalisation s'exercent à montrer la singularité exceptionnelle d'une architecture domestique affectée au repos vacancier du guerrier. Un exemple où géographie et paysage sont assujettis à la privatisation du territoire et où la figure de l'architecte reprend sa position dominante et congédie le terrassier. Cependant, dans le cadre de cette conférence nous avons acquis la compréhension d'une nouvelle figure de sensibilité et d'intelligence : celle de l'architecte terrassier.



## EXTENSION DU CIMETIÈRE SAINT-PANCRACE

Une géographie. Le site, une « figure quasi archétypale », vous avez la pente, la mer, et le paysage ; la montagne tombe à pic dans la mer avec un rapport immédiat, brutal, entre la matérialité de la roche, la fluidité de la mer et l'immatérialité de l'horizon. C'est une des manifestations chromatiques que l'on retrouve sur la tombe de Le Corbusier ; le bleu, le rouge et le jaune qui simulent un coucher de soleil sur l'horizon. On se retrouve, ici, dans une question typiquement méditerranéenne, que les Grecs ont d'ailleurs exploitée : être en face de l'horizon, adossé à la montagne.

Par rapport aux questions soulevées par la densité imposée par le programme et celles soulevées par la qualité du paysage, nous avons décidé d'hyper-densifier certaines zones, de creuser la colline, et d'installer le cimetière en partie dans des creux. L'extension regroupe trois types de sépultures que l'on appelle des enfeus. Un système traditionnel italien fait de murs ou des sortes de nids d'abeilles dans lesquels on place les cercueils. D'une part, les trois grandes failles dans lesquelles nous avons creusé pour recevoir la plus grande densité des enfeus et, d'autre part, l'enceinte, puis les chapelles, plutôt individuelles, familiales, situées sur la colline. Mais aussi, un grand système de parcours, qui traverse le cimetière et qui en fait un lieu ouvert et public alors que les cimetières sont, traditionnellement et réglementairement, des lieux fermés.

Historiquement, le cimetière de Roquebrune s'est, lui, développé en plusieurs étapes. La première étape, qui était un tout petit cimetière, s'est construite sur un plan carré avec une chapelle dans l'axe de la composition. Ensuite il s'est étendu sous une forme néoclassique, une organisation réglée de tombes et de rues. Puis, la densité aidant, et la pente se raidissant, le tracé et la volumétrie ont dérivé vers des systèmes complexes qui s'accordent plus ou moins bien à la pente, et qui génèrent des formes difficiles, pensées d'un seul point de vue technique. Il faut noter que les cimetières se constituent souvent comme l'envers de la ville et que l'on retrouve ici les étapes malheureusement habituelles d'un développement urbain qui part d'un bourg constitué pour arriver progressivement à une périphérie à l'organisation diluée et anarchique.

Pour qu'il y ait un lien entre le cimetière existant et son extension, nous avons placé l'ossuaire entre les deux. Puis nous avons dans un deuxième temps repris et translaté la forme pure du carré d'origine, symbole du ciel, pour tracer l'enceinte du nouveau cimetière dans laquelle nous avons inclus un autre carré légèrement décalé où sont inscrites les failles. C'est ensuite la violence de la géographie, en l'occurrence la route et la falaise, qui sont venues casser ce tracé idéal et produire un cimetière entre monument à la symbolique platonicienne et fragments. Une évocation pour nous de la situation dans laquelle nous étions par rapport à cette question aujourd'hui taboue de la mort. On a donc un système plutôt fragmenté mais qui renvoie à un idéal d'origine qui a fondé l'idée même du cimetière.

Dans la première tranche, l'enceinte et la faille sont posées, sur un grand socle très simple qui va se prolonger au fur et à mesure de l'agrandissement des tranches jusqu'au bord de la falaise avec un sentier qui serpente en rive. C'est donc un lieu qui est complètement ouvert et qui va à terme devenir un lieu de promenade grâce à la compréhension et à l'accord de la Mairie.

Le cimetière est en béton blanc ancré sur ce grand socle qui tient l'ensemble des éléments. Les séquences spatiales du cimetière jusqu'à l'intérieur de la faille, décomposent la matière première du paysage : c'est-à-dire l'eau, la terre et le ciel. À chaque étage le cimetière met en scène ces éléments de façon la plus claire ou la plus radicale possible. Nous avons un dispositif de saut de loup, que l'on retrouve dans beaucoup de nos projets. Il permet d'éviter les garde-corps et met en tension ce premier espace, la plateforme basse de la faille, avec l'horizon.

Face à l'horizon, nous avons une composition horizontale puissante, et face à la montagne, c'est la composition verticale qui domine jusqu'au sommet de la faille et cette petite entaille dans le mur du fond qui donne la direction vers le ciel.

Ce travail était important pour nous, car le cimetière n'ayant pas de limite précise, c'était par le corps et les sensations corporelles en relation avec l'architecture symbolique du lieu qu'on pouvait marquer des seuils et donner la dimension du Sacré. Toutes les religions – le cimetière est une chose ambiguë puisque ce lieu est laïque mais la religion est omniprésente – parlent de la relation entre l'horizontale et la verticale. Dans la religion chrétienne c'est évident avec la croix. Nous avons donc décomposé à cet endroit-là ces deux sensations. C'est à dire « qu'être vivant c'est être debout sur un horizon ». Le Corbusier le disait d'ailleurs et je crois qu'il le cite de cette manière-là. Dans tous les cas, ce sont les deux directions fondamentales qui organisent notre vie et la position du corps dans l'espace ; c'est donc par la rotation et la position du corps dans l'espace qu'on pouvait redonner cette retranscription entre l'horizontale et la verticale.

Dans l'étage supérieur qui est relié à la terre, nous avons utilisé un béton bouchardé, coulé dans la masse avec une attention particulière sur les angles pour qu'on donne vraiment une idée de la montagne creusée. Le béton bouchardé joue de façon très différente dans la lumière, notamment en éclairage rasant. On sent cette matière avec le marbre de Carrare blanc qui conduit la lumière jusqu'à l'intérieur. Au dernier niveau, on est en relation directe avec le ciel, et après s'être retourné une dernière fois, on retrouve l'horizon et l'immensité du ciel. On peut évidemment penser à Klein qui était né à Nice. Son bleu vient de ce ciel-là.

Au fur et à mesure qu'on rentre dans le cimetière, on s'écarte du bruit de la ville et on entre dans un lieu de plus en plus intime, retiré du monde, mais il est en même temps en relation avec les éléments qui construisent le paysage. C'est un lieu très simple qui bouge beaucoup avec le temps. Ce lieu varie et capte le paysage, et ce mot est essentiel, car on ne fait pas que le voir. On essaye de le capter, de le faire rentrer dans cet endroit, pour que la question de la destinée, question que l'on évite consciencieusement aujourd'hui, soit traitée. Nous n'amenons pas de réponse, mais, en revanche, notre rôle est de faire en sorte que les gens puissent, s'ils le souhaitent, se poser cette question-là, dans un lieu le plus serein possible.

Maîtrise d'ouvrage : Ville de Roquebrune-Cap-Martin  
 Maîtrise d'œuvre : Marc Barani architecte mandataire  
 Paysagiste : Brigitte Fryland  
 Bureaux de contrôle : SOCOTEC  
 Programme : 3.800 sépultures  
 Coût total : 1.200.000 euros T.T.C.  
 Etudes : 1986 – 1991  
 Réalisation d'une 1ère tranche de 915 sépultures  
 Chantier : juillet 1991 – avril 1993

**ESPACE DE L'ART CONCRET. ATELIERS PEDAGOGIQUES.**

Le prochain projet n'a rien à voir avec le cimetière qui était un long travail qui a duré sept ans. Il s'agissait de construire des ateliers pédagogiques destinés à des enfants, pour le Centre d'Art Concret de Mouans-Sartoux.

C'était un petit bâtiment de 300m<sup>2</sup>, avec une situation urbaine très particulière et un Maire incroyable qui croit en la culture (il le démontre depuis maintenant vingt ans) comme facteur de développement de sa commune.

Une opportunité se présente avec l'artiste Suisse Gottfried Honegger, dont le travail est représentatif de l'Art Concret. L'art Concret, pour faire rapide, est un art géométrique simple et pur qui n'a pas d'autre signification que l'expérience concrète qu'éprouve le spectateur devant l'oeuvre. Honegger voulait créer sa propre fondation et l'installer à Mouans-Sartoux -9000 habitants- ville située juste derrière Cannes. Le maire et l'artiste ont engagé un travail sur plusieurs années qui a irradié jusque dans l'organisation des services municipaux et a eu un impact réel dans la Ville. La collection est aujourd'hui ouverte au public.

Le projet a commencé avec l'achat, par la ville, de ce terrain, doté d'un château au plan triangulaire, où se sont installées les premières expositions d'Honegger. Très vite, devant le succès de l'opération, ils ont voulu monter des ateliers pédagogiques. Le lieu est en connexion directe avec le village. Son usage est intéressant; toute la partie supérieure est utilisée pour des mariages et des fêtes. C'est un lieu que le village investit vraiment. Mais il y avait une coupure très nette entre la partie haute et la pente qui descend vers la forêt.

Nous avons travaillé sur le programme avec Honegger et sa fille durant deux ou trois ans, en réfléchissant sur : « Est ce que ça doit être des pavillons séparés? Est ce que c'est un seul bâtiment? Qu'est ce qu'on va y enseigner? ».

De fil en aiguille nous avons fait plusieurs études de faisabilité. Au départ, nous avons installé le bâtiment près du village. Puis il y a eu un « couac » avec les Architectes des Bâtiments de France qui refusaient la présence d'un bâtiment contemporain en face du château.

On a failli abandonner le projet à ce moment-là. Puis finalement pourquoi ne pas accéder à cette demande d'un « bâtiment un peu invisible »? Pourquoi ne pas essayer de donner la puissance au bâtiment par sa position, et non par la présence de son architecture qui aurait créé une dualité face au château. On est donc allé se mettre à la pointe du château, à l'endroit le plus compliqué, à l'articulation entre la terrasse haute et la forêt en contrebas. Nous avons par ailleurs transformé une citerne d'eau en amphithéâtre mais aussi récupéré un ancien poulailler pour y installer un atelier de sculpture. Cela permettait de dire, qu'en s'installant de cette manière, on allait tirer l'organisation de l'espace de l'Art Concret vers la forêt, et ainsi essayer de donner, par cette deuxième plateforme, une séquence de déploiement vers la forêt.

C'est un bâtiment simple, semi-enterré, avec une toiture-terrasse. Sa position en proie sur le site a orienté l'implantation du nouveau musée construit par les architectes Gigon et Guyer qui se déploie dans la forêt. Gilles Clément vient de terminer l'aménagement d'une ballade en rive et de l'ensemble de la forêt. Le fait de tendre vers cette partie du paysage et du site a permis de développer une relation concrète -c'est le cas de le dire- entre ces objets et la ville.

Le plan est très simple, c'est un plan carré. Il comprend des ateliers infographiques et de peintures, la bibliothèque et un espace multifonctionnel au centre, l'amphithéâtre pour écouter du son et le lieu de la sculpture dans la forêt.

Le bâtiment, qui ne se reconnaît pas comme bâtiment au premier abord, est un bâtiment caméléon qui répond par chacune de ses façades ou de ses faces, aux sollicitations du contexte qu'il a autour.

Nous nous sommes calés sur la hauteur du socle du château existant pour offrir une terrasse sur laquelle nous avons placé un bassin d'eau au travers duquel la lumière passe pour éclairer les ateliers dessous. Le bâtiment apparaît comme un belvédère. Il permet de donner des points de vue différents sur le site, des points de vue que l'on n'avait pas avant. Nous avons fait un travail sur les bancs, dessinés par Eric Benqué, un jeune designer. Ce sont des bancs assez larges pour que les enfants puissent venir y jouer et y faire des activités. Dès qu'on se tourne vers la forêt, le bâtiment devient plus dense avec un béton de planche très rugueux. Quelques ouvertures sont en phases avec le type de lumière qu'il fallait faire pénétrer à l'intérieur. Puis on retrouve la façade principale, en contrebas de l'esplanade haute, où le bâtiment s'affiche complètement comme un bâtiment, largement vitré, transparent et en relation avec la forêt devant.

Dans la partie centrale il n'y avait pas de programme fonctionnel particulier, mais nous avons travaillé les continuités de sols pour faire en sorte que l'intérieur et l'extérieur ne fassent qu'un. Les enfants ont tout de suite trouvé une utilisation à même le sol, avec des jeux que Honegger a mis au point, composés à partir d'un certain nombre de figures géométriques et de couleurs primaires.

La pièce elle-même bénéficie d'un éclairage à double orientation, afin d'éviter les effets de contre-jour. Nous avons beaucoup travaillé sur la lumière pour qu'on puisse avoir la même sensation que dehors et que l'on n'ait pas l'inconfort visuel habituel causé par la baie vitrée d'un côté et par l'espace fermé de l'autre.

Ce bâtiment est paradoxal car au fur et à mesure que l'on pénètre à l'intérieur, il y a de plus en plus de lumière naturelle. Les dernières salles, dans lesquelles les enfants peignent, doivent être à l'abri des adultes car les enfants ne peignent pas de la même manière quand ils sont sous le regard des adultes. Je vais faire un petit point sur la manière dont nous avons pu travailler là-dessus et accompagner par l'architecture le programme pédagogique. Honegger et sa fille m'ont dit une chose qui doit être connue mais que j'ai découverte. Les enfants perdent la liberté et la puissance de leurs dessins et de leurs peintures quand ils apprennent la précision de l'écriture. Quand le poignet touche la table, les dessins deviennent plus méticuleux, étriés. Ils perdent de l'ampleur, et si l'on pense à Miro, on comprend qu'il faut une vie pour retrouver cette énergie d'origine. Ici les enfants peignent debout, sur les murs pour garder ce rapport du corps à la peinture. La lumière zénithale et la double hauteur du puits de lumière permettent d'accompagner ce mouvement, d'accompagner la position du corps dans l'espace, et de faciliter l'ampleur des gestes en accord avec la pédagogie.

Maîtrise d'ouvrage : Ville de Mouans-Sartoux avec le concours de l'Etat (DRAC PACA)

Maîtrise d'œuvre : Marc Barani architecte

avec Michel Pautrel, Eric Benqué, Alex Amarrutu et Sabine Germond

Paysagiste : Brigitte Fryland

Bureaux d'études : Dinattech BET structure / Marino BET fluides / Apave-Sud bureau de contrôle

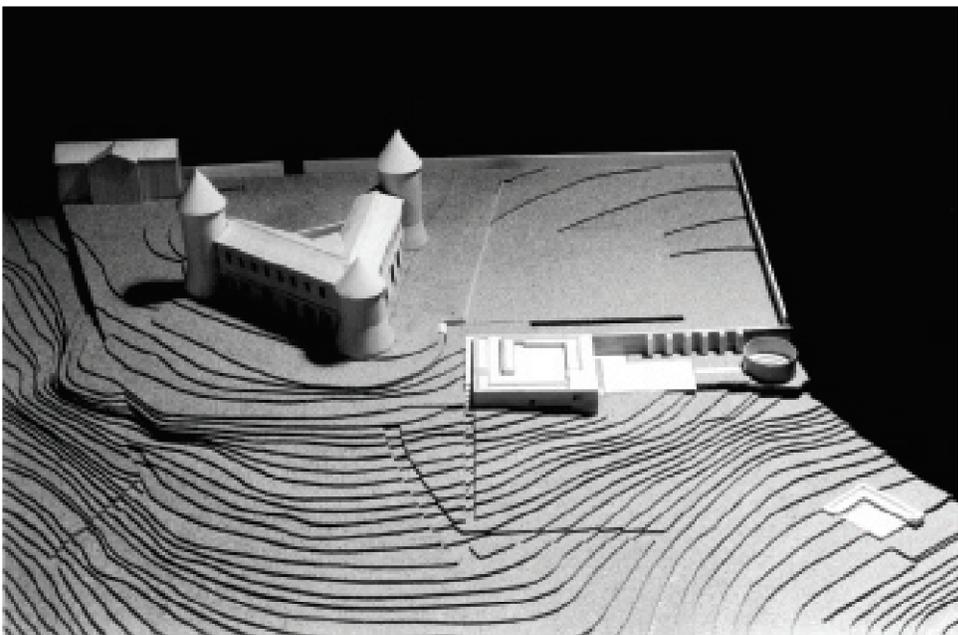
Programme : Ateliers de peinture, atelier d'infographie, cabine son, bureau-bibliothèque / Toiture terrasse, espace scénique, espace sculpture.

Surface : 300m<sup>2</sup>

Coût total : 630.000 euros T.T.C. y compris aménagements extérieurs.

Etudes : 1996 à 1997

Chantier : juin 1997 à février 1998



## POLE MULTIMODAL - TRAMWAY DE L'AGGLOMERATION NICOISE

C'est un projet très particulier à la fois par son processus de conception atypique et par son programme. Faire un tramway à Nice n'est pas simple, car la ville est hyperdense. La ligne projetée part du pied des collines, près de l'autoroute, descend vers le centre ville et remonte dans l'autre vallée. La ville est très contrainte coincée entre mer et collines, avec des fonds de vallées très urbanisés qui perdent un peu de leur densité sur les reliefs.

Le concours a été gagné par un groupement qui avait comme mandataire la Semaly spécialisée en ingénierie tramway, par l'architecte Bruno Dumetier, par le paysagiste Alain Marguerit et par nous.

L'équipe gagne le concours sans que nous y participions beaucoup parce que nous étions en charge du centre de maintenance et qu'il était demandé une simple note technique à ce stade. Du genre « ça va être beau, ça ne va pas coûter cher et on maîtrise techniquement ». C'était la refonte des espaces publics qui intéressait le maître d'ouvrage.

Le site du centre de maintenance avait été choisi par la faisabilité remise au moment du concours en bout de ligne, à l'Est. Mais dès les premières études il s'est révélé trop mal configuré pour que l'on puisse y installer le projet ! On s'est alors trouvé dans une situation tout à fait exceptionnelle car sans centre de maintenance, il n'y a pas de tramway.

Nous avons donc essayé de trouver avec le maître d'ouvrage un autre terrain de 3,5 hectares, le long du tracé. Après avoir fait différentes études sur d'autres sites, qui ne marchaient pas non plus, nous avons finalement porté notre attention sur l'autre terminus de la ligne, à l'Ouest. S'y trouvaient un « grand ensemble » de logements fait de tours et de barres des années soixantes avec à ses pieds un important nœud autoroutier construit une décennie plus tard avec de nombreux délaissés au milieu des boucles. Une entrée de ville où se sont installés un transformateur électrique qui alimente un quart de la ville de Nice, une casse automobile, une déchetterie. La station terminus du tramway implantée avant les bretelles de l'autoroute ne desservait pas les immeubles à l'arrière.

Nous y avons vu un peu d'espace disponible. Les études préalables nous ont permis de comprendre que les aires de giration importantes des trains gênaient entre les réseaux de voies beaucoup de place perdue. Nous avons donc pensé à continuer le tramway sur la zone du site, à le faire s'enrouler autour des infrastructures existantes en égrainant de façon linéaire des éléments du programme comme la station de lavage et à venir encastrer le reste dans la colline. Évidemment, les ingénieurs étaient assez réticents. Finalement nous avons réussi à entrer tout le programme sur 1,8 hectares au lieu de 3,5.

Ce faisant la station terminus a été déplacée aux pieds des immeubles. Cela a été un acte majeur qui a fait basculer notre intervention d'un projet technique à un projet urbain.

Nous avons en parallèle regardé l'histoire du site, pour mieux comprendre les mécanismes qui l'avaient constitué. Le constat était évident. Avant l'installation du nœud autoroutier, le quartier ne souffrait d'aucun problème particulier. La continuité urbaine existait et les logements appartenaient à la ville. L'autoroute est venue couper cette continuité et le site a commencé à se dégrader. Implanter la station terminus aux pieds des habitations c'était raccorder le quartier à la ville et lui donner un nouvel avenir.

Le projet s'est complètement moulé dans le lieu, en utilisant le moindre espace disponible. Le tramway passe sous les bretelles d'autoroutes, s'élève en spirale vers la station terminus, continue dans une première partie où se trouve le lavage puis part soit dans le remisage soit dans les ateliers. Nous avons ensuite proposé d'installer un parking relais, qui était prévu dans la zone sans être véritablement localisé, au-dessus des tramways. Il est idéalement situé en sortie de l'autoroute. Nous avons aussi ramené le poste de commandement administratif qui était au centre ville, ajouté des commerces et un équipement socio-culturel sur la toiture.

Finalement, nous nous sommes retrouvés dans une situation incroyable et idéale qui consistait à trouver un site et à élaborer en collaboration étroite avec le maître d'ouvrage un nouveau programme adapté au lieu. Ce qui a conduit la ville à engager des revitalisations de commerces, d'espaces publics, et notamment la réhabilitation des immeubles.

D'une certaine manière, ce projet a aussi avec Mouans-Sartoux, même s'il est d'une échelle très différente. C'est un projet qui installe dans le site des bâtiments qui dialoguent avec ce qu'ils ont autour, sans composition a priori. On voit la fluidité du projet qui est dessiné en fonction du mouvement des trams, des autos et des piétons. C'est un dispositif spatial complexe qui doit se connecter à la topographie avec des lieux d'imbrication spectaculaires faits d'une succession de strates. La poutre qui couvre la station terminus est aussi le tunnel qui permet aux voitures d'accéder au parking. C'est aussi un toit où les piétons arrivent depuis la ville pour se rendre soit au parking soit par deux échancrures dans la station.

Nous avons creusé 280 000 m<sup>3</sup> de terre. Cela a été un énorme chantier très technique. L'entreprise a réalisé des terrassements de 20m de hauteur, tout près des immeubles. Le projet est très encastré dans le site. Nous sommes allés au maximum de ce qu'on pouvait faire par rapport à la pente et à la mobilité des trams.

Le projet permet de donner une limite très claire aux bretelles d'autoroutes et de faire ainsi une entrée de ville structurée.

Le bâtiment fait écran aux nuisances sonores de l'autoroute. Les toitures du projet sont plantées. Un vide central permet au bâtiment de respirer, aux gens de travailler à la lumière naturelle (des puits de lumière sont aménagés) et de pouvoir traiter, sur un objet technique complexe, des toitures paysagères sans aucune émergence.

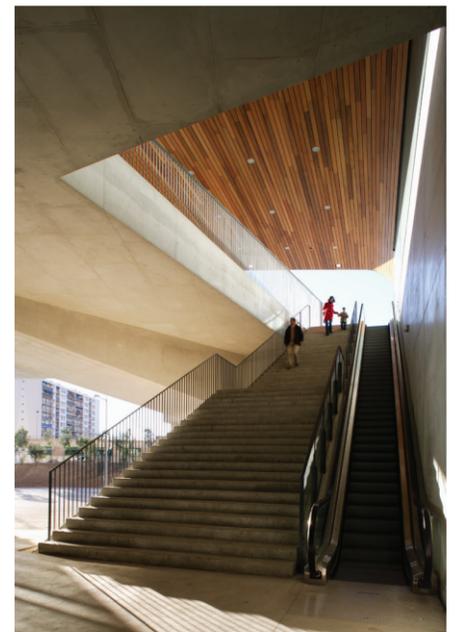
Le projet par strates successives articule la ville et la pente tout en reliant visuellement les collines, la mer et la ligne d'horizon.

Tout près du terminus nous avons dessiné un dispositif particulier que nous avons pu mettre en place malgré les réticences de l'exploitant. En effet, les ateliers sont vitrés, pour voir à l'intérieur la maintenance des rames. Pour nous c'était important de montrer tout le processus, avec les traminots et tout ce qui fait vivre un tram. Depuis les ateliers, plutôt que d'être enfermés dans une boîte, les travailleurs ont une vue sur l'extérieur, sur l'espace public. Il y a toujours cette obsession de retrouver les assises et l'horizon. C'est un lieu d'où l'on peut comprendre tout le fonctionnement, les ateliers et les rames, l'entrée vers le parking-relais, les puits de lumière qui éclairent les espaces de travail, la rampe automobile, la tour de contrôle vitrée... Finalement ce projet ressemble à un grand train électrique.

Les artistes Emmanuel Saulnier et Ange Leccia sont intervenus respectivement sur le thème de l'eau et de l'air. Cela a été une très belle expérience qui a donné au bâtiment un éclat qu'il n'aurait pas eu sans eux. Ils ont renforcé le côté Bachelardien du projet qui relie le creux escavé de la colline où se remettent les trains au ciel dans lequel s'installe la tour de contrôle.

Un autre point important du projet est que nous avons essayé de redonner une échelle à toutes ces barres qui n'en avaient pas, car elles étaient comme posées sur le talus de l'autoroute. La tour de contrôle moins haute que les tours d'habitations émerge des grands pans de toitures qui s'élèvent en strates jusqu'au pied de la colline et restituent un socle au « grand ensemble ». Nous avons par ailleurs commencé à faire les esquisses d'un équipement socio-culturel, qui viendra prendre place sur la terrasse la plus élevée et compléter le manque d'équipements publics que l'étude urbaine a révélé. Cet équipement va venir redonner toute cette toiture aux logements autour et finir d'ancrer le projet dans son site.

Finalement je serai amené à faire l'éloge de l'imprévisible car c'est une erreur dans le cahier des charges du concours qui nous a permis de transformer une infrastructure technique, en un projet d'architecture, un projet de paysage et un projet urbain qui a modifié profondément le quartier, et qui devrait continuer à irradier et à réorganiser cette partie de la ville de Nice.



Maîtrise d'ouvrage : Communauté d'Agglomération Nice Côte d'Azur - Mission Tramway.  
Maîtrise d'œuvre : Marc Barani architecte mandataire / Cyril Chenebeau chef de projet / Michel Pautrel directeur de travaux / Alex Amarrutu, Erwann Lefranc, Philippe Reach, Alejandra Yunis Jorre, Fabien Durban et Julie Assus architectes  
Scénographe : Brigitte Fryland / Paysagiste : François Navarro / Artistes : Ange Leccia et Emmanuel Saulnier  
BET : SUDEQUIP Ingénierie / SEMALY. Ingénierie des Transports Publics (projet d'études) / COTEBA / THALES Engineering & Consulting (réalisation)  
Programme : Pôle : «Comte de Falicon» / Centre de maintenance, bureaux, parking relais, station terminus, commerces.  
Surface : 65 000m<sup>2</sup>  
Coût total : 80M d'euros H.T.  
Etudes : octobre 1999 – mai 2004  
Chantier : août 2004 – novembre 2007

Retranscription des extraits de la conférence de Marc Barani tenue le 27 novembre 2008 à l'occasion des 22<sup>èmes</sup> Rendez-Vous de l'Architecture Midi-Pyrénées. Dans le cadre de cette conférence, Marc Barani a aussi montré la Villa dans le Sud de la France que nous avons choisi de ne pas présenter ici, en raison de l'absence des documents photographiques.

# L'ORDRE ET SES ACTIVITÉS

## Commission régionale « Rendez-Vous de l'Architecture »

Les XXIII<sup>èmes</sup> Rendez-Vous de l'Architecture se dérouleront le **mardi 6 octobre 2009**.

Cette manifestation organisée par le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes en collaboration avec la Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées s'est très souvent déroulée à Diadora Labège.

Au fil des années, son succès auprès des architectes ne s'est pas démenti et les industriels exposants ont toujours répondu présents.

Ce constat nous a encouragés à lui trouver un « nouveau cadre » qui soit représentatif de notre métier d'architecte où nous nous retrouverons entre professionnels.

Le Théâtre Garonne, réhabilité et agrandi par les architectes Nicole Roux-Loupiac et Jean-Philippe Loupiac en 2006, réunit les qualités recherchées.

Dans ce lieu distingué en 2007 par le Prix Architecture, les XXIII<sup>èmes</sup> RVA retrouveront la ville dans un cadre au caractère architectural et spatial certain et reconnu.

Nous exploiterons toutes les ressources du Théâtre, salle et ateliers... vous verrez comment.

2009 est également l'année de la 5<sup>ème</sup> édition du Prix Architecture Midi-Pyrénées. La Maison de l'Architecture compte sur votre fidèle participation.

**Michèle de Hoym de Marien**

## Commission régionale « Matinées juridiques »

En 2009, le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Midi-Pyrénées a décidé de mettre en place des matinées d'information destinées à sensibiliser les architectes aux contraintes juridiques de leur profession.

Elles seront également l'occasion d'évoquer avec les membres de l'Ordre les difficultés juridiques rencontrées dans l'exercice de votre profession.

La première « matinée juridique » se tiendra le **mercredi 1er avril 2009 de 9h30 à 12h30** (la dernière demi-heure étant consacrée aux questions des participants à la juriste de l'Ordre animant ces réunions) à **L'ilot 45**, rue Jacques Gamelin à Toulouse et abordera le thème « **le contrat de droit privé** ».

Frais de participation : 10 euros / personne

Pré-inscriptions à envoyer à : [croa.midi-pyrenees@wanadoo.fr](mailto:croa.midi-pyrenees@wanadoo.fr)  
**(attention, nombre de places limité).**

## ACTUALITÉS

### Cumul emploi retraite dé plafonné sous conditions

La loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2009 assouplit les conditions dans lesquelles un architecte peut cumuler les revenus d'une activité avec la pension retraite servie. Modifiant l'article L643-6 du Code de la Sécurité Sociale, elle introduit une dérogation et permet de cumuler sans limite de montant, sa pension de retraite avec les revenus d'une activité professionnelle. Deux conditions doivent toutefois être remplies par l'architecte retraité.

Plus d'infos sur : [www.architectes.org](http://www.architectes.org) « rubrique actualités régionales »

### Taux de l'intérêt légal pour l'année 2009

Le décret fixant le taux de l'intérêt légal pour l'année 2009 vient d'être publié au Journal Officiel du 11 février.

**Ce taux est fixé à 3,79 % pour cette année.**

Le taux d'intérêt légal peut-être utilisé, notamment, pour calculer le taux des intérêts moratoires applicables en cas de retard de paiement dans les marchés privés et publics.

Plus d'infos sur : [www.architectes.org](http://www.architectes.org) « rubrique actualités régionales »

### Création du forfait social

L'article 13 de la loi financement de la Sécurité Sociale pour 2009 (n°2008-1330 du 17 décembre 2008 publiée au journal officiel du 18 décembre 2008) instaure une nouvelle contribution patronale appelée « forfait social ».

**À compter du 1er janvier 2009**, les entreprises doivent acquitter une **contribution patronale de 2% dite « forfait social »** sur les rémunérations ou gains exclus de l'assiette des cotisations de Sécurité Sociale et assujettis à la CSG.

Plus d'infos sur : [www.architectes.org](http://www.architectes.org) « rubrique actualités régionales »

### Logo de l'Ordre des Architectes

Nous vous rappelons que le logo de l'Ordre des Architectes est une marque déposée dont la propriété intellectuelle lui appartient. **Il ne peut donc faire l'objet** d'une utilisation personnelle.

### Nouveaux textes

- À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, les constructions neuves doivent être équipées d'un système d'évacuation des produits de combustion des appareils de chauffage (décret n°2008-1231).

- Un arrêté du 29 août 2008 autorise la récupération des eaux de pluie pour des usages domestiques, avec quelques limites.

- Un crédit d'impôt a été institué pour les bâtiments neufs à basse consommation (norme BBC 2005, consommation énergie inférieure à 50 KW/h /m<sup>2</sup> /an).

### Accessibilité des bâtiments aux personnes handicapées

Afin de faciliter la mise en œuvre de la nouvelle réglementation, l'administration met à la disposition des professionnels un guide illustré leur permettant de mieux visualiser les différents dispositifs permettant l'accès des bâtiments aux personnes handicapées. Constituant les annexes de la circulaire du 30 novembre 2007, ce guide est divisé en quatre parties.

- annexes 1 à 5 : procédures d'autorisation de construire, aménager ou modifier un ERP
- annexe 6 : bâtiments d'habitation collectifs neufs
- annexe 7 : maisons individuelles neuves
- annexe 8 : établissements recevant du public et installations ouvertes au public construits ou créés

Ces documents sont publiés sur le site internet du Ministère du logement : [http://www.logement.equipement.gouv.fr/rubrique\\_publication/accessibilite](http://www.logement.equipement.gouv.fr/rubrique_publication/accessibilite)

### Jurisprudence, prudence...

- La Cour de Cassation a jugé, dans un arrêté du 18 novembre 2008, qu'un courrier adressé à une personne qui n'est pas dirigeant social et n'a aucun pouvoir pour représenter la société est inopposable à ladite société. Attention, donc, à la personne destinataire de vos courriers.

- Le juge administratif peut désormais, à l'instar du juge civil, moduler les pénalités de retard prévues au contrat (arrêt du C.E., 29 déc. 2008).

# FORMATION

## Calendrier des formations ouvertes au cours des mois de Mars, Avril, Mai, Juin et début Juillet 2009.

Libellé de la formation	Dates	Organisme et lieu de formation	Coût	Contenu Programme
<b>Démarche de projet urbain et développement durable (*)</b> Stage comprenant 5 modules totalisant 10 jours de formation, dont 2 jours de visites d'opérations à Nantes	<b>Module 1</b> : Etudes d'opérations et colloque à Nantes <b>25, 26 &amp; 27 mars</b> <b>Module 2</b> : 24 & 25 avril <b>Module 3</b> : 15 & 16 mai <b>Module 4</b> : 19 & 20 juin <b>Module 5</b> : 18 & 19 septembre	Cifca ENSA de Toulouse	<b>1600 euros</b> net de taxe les cinq modules ou <b>module 1 : 530 euros</b> Voyage et hébergement à Nantes pris en charge par l'ENSAT	Fiche détaillée et inscription sur le site du pôle <a href="http://www.polearchiformation.org">www.polearchiformation.org</a>
<b>Infographie</b>	<b>Module 2</b> : Perfectionnement <b>13 &amp; 14 mars</b>	Cifca ENSA de Toulouse	<b>400 euros le module</b> Net de taxes	Fiche détaillée et inscription sur le site du pôle <a href="http://www.polearchiformation.org">www.polearchiformation.org</a>
<b>Coordination SPS Actualisation</b>	Actualisation de la formation niveaux 1 et 2 : <b>11, 12 &amp; 13 mars et 16 &amp; 17 avril</b>	MC Formation Blagnac	<b>1390 euros</b> Net de taxes par module de niveau	Fiche détaillée et inscription sur le site du pôle <a href="http://www.polearchiformation.org">www.polearchiformation.org</a>
<b>Promouvoir son agence, communiquer, collaborer</b>  4 modules distincts	<b>Module 2</b> : développer, promouvoir son agence. <b>Dates modules 3 et 4</b> (fixées ultérieurement)	Script & Cie Toulouse	<b>500 euros par module</b> Net de taxes	Fiche détaillée du programme des modules et inscription sur le site du pôle <a href="http://www.polearchiformation.org">www.polearchiformation.org</a>
<b>Architecture Urbanisme et production du paysage</b>  10 jours de formation	<b>Module 1</b> : <b>20 &amp; 21 mars</b> <b>Module 2</b> : 18, 19 & 20 juin <b>Module 3</b> : 10, 11 & 12 septembre <b>Module 4</b> : 27 & 28 novembre	Cifca ENSA de Toulouse	<b>1980 euros</b> 4 modules net taxes ou au choix Module 1 : 532 euros Module 2 : 980 euros Module 3 : 720 euros Module 4 : 500 euros	Fiche détaillée et inscription sur le site du pôle <a href="http://www.polearchiformation.org">www.polearchiformation.org</a>
<b>Fabriquer l'habitat pour tous à tous les âges</b>	<b>26, 27 &amp; 28 mars</b>	Cifca ENSA de Toulouse	<b>890 euros</b> net de taxes	Fiche détaillée et inscription sur le site du pôle <a href="http://www.polearchiformation.org">www.polearchiformation.org</a>
<b>Habitat durable</b>	<b>Module 1</b> : 24 & 25 avril <b>Module 2</b> : 16 mai <b>Module 3</b> : 29 & 30 mai	Cifca ENSA de Toulouse	<b>1240 euros</b> net de taxes	Fiche détaillée et inscription sur le site du pôle <a href="http://www.polearchiformation.org">www.polearchiformation.org</a>
<b>Coordination OPC</b>	<b>Module 1</b> : nouvelle pratique professionnelle de la mission OPC <b>26 &amp; 27 mars</b>  <b>Module 2</b> : Gestion de Projets et planning PERT avec MS PROJECT 22, 23 & 24 avril	MC Formation Blagnac	<b>Module 1 : 660 euros</b> Net de taxes  <b>Module 2 : 1190 euros</b> Net de taxes	Fiche détaillée et inscription sur le site du pôle <a href="http://www.polearchiformation.org">www.polearchiformation.org</a>
<b>La réhabilitation et le diagnostic technique</b>  2 x 2 jours = 28 h	<b>2 &amp; 3 avril</b> <b>14 &amp; 15 mai</b>	MC Formation Blagnac	<b>1200 euros</b> Net de taxes	Fiche détaillée et inscription sur le site du pôle <a href="http://www.polearchiformation.org">www.polearchiformation.org</a>
<b>Coordination SPS niveau 1</b> 15 journées en 5 séances	<b>27,28 &amp; 29 mai / 10,11 &amp; 12 juin / 24, 25 &amp; 26 juin / 8, 9 &amp; 10 juillet / 22, 23, 24 &amp; 25 juillet</b>	MC Formation Blagnac	<b>2760 euros</b> Net de taxes	Fiche détaillée et inscription sur le site du pôle <a href="http://www.polearchiformation.org">www.polearchiformation.org</a>
<b>Coordination SPS niveau 2</b> 12 journées en 4 séances	<b>27,28 &amp; 29 mai / 10,11 &amp; 12 juin / 24, 25 &amp; 26 juin / 8, 9 &amp; 10 juillet</b>		<b>2420 euros</b> Net de taxes	
<b>Pratique des marchés privés et publics</b>	<b>Module 1</b> : Niveau 1, les fondamentaux <b>5 &amp; 6 juin</b>  <b>Module 2</b> : Niveau 2 pratique confirmée des marchés publics <b>3 &amp; 4 juillet</b>	Cifca ENSA de Toulouse	<b>400 euros le module</b> Net de taxes  Inscription possible à un seul des modules	Fiche détaillée et inscription sur le site du pôle <a href="http://www.polearchiformation.org">www.polearchiformation.org</a>
<b>La maison d'architecte, un marché spécifique : obtenir la confiance des clients</b>  2 jours de formation	<b>12 &amp; 13 juin</b>	Cifca ENSA de Toulouse	<b>400 euros</b> Net de taxes	Fiche détaillée et inscription sur le site du pôle <a href="http://www.polearchiformation.org">www.polearchiformation.org</a>
<b>Approche de la programmation architecturale</b>	<b>26 &amp; 27 juin</b>	Cifca ENSA de Toulouse	<b>400 euros</b> Net de taxes	Fiche détaillée et inscription sur le site du pôle <a href="http://www.polearchiformation.org">www.polearchiformation.org</a>
<b>Optimiser l'usage des outils numériques</b>	Dates à fixer en fonction de la nature de la demande : individuelle, ou groupée	Lieux à déterminer en fonction de l'origine et de la nature de la demande	Devis après évaluation des besoins exprimés	Formations « à la carte » en fonction des besoins des utilisateurs. Communiquer les besoins auprès du : <a href="mailto:pole.archiformation@gmail.com">pole.archiformation@gmail.com</a>

(\*) Stages subventionnés par la Dapa

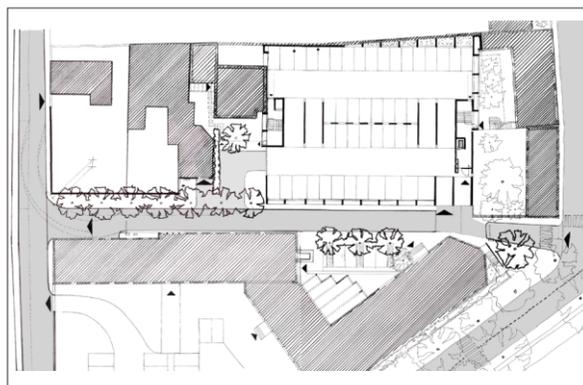
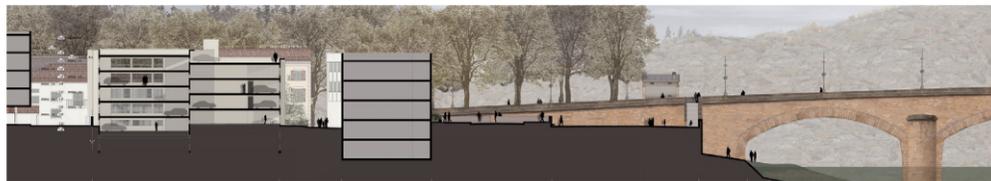
Pour tous ces stages, renseignements et inscriptions :

Pôle de formation Midi-Pyrénées  
<http://www.polearchiformation.org> / mail : [pole.archiformation@Gmail.com](mailto:pole.archiformation@Gmail.com)  
Pôle-ACAD, 51, rue des Paradoux, 31000 Toulouse. Tél : 05 34 40 85 06

# PARC DE STATIONNEMENT AÉRIEN À CAHORS

Maître d'ouvrage  
CCI du Lot

Architectes  
Atelier d'Architecture Martinez Tournié



« Toute construction suppose une destruction, détruis avec conscience. » Luigi Snozzi

En analysant ce cœur d'îlot, puis cet îlot, puis l'urbanité de cette entrée de ville, nous avons progressivement élaboré deux questions centrales à nos yeux : cet îlot sera bientôt traversé chaque jour par des centaines de véhicules, **quelle urbanité pour cette traversée ?**

Comment comprendre et maîtriser la **nouvelle échelle** que provoque la **densification importante** de cet îlot ?

C'est en tentant de répondre à ces deux questions initiales que nous avons entrepris d'esquisser nombre de scénarii de distribution en éprouvant par le dessin et l'enquête de terrain les « légères » complications à l'oeuvre dans ces parcelles qui auront manifestement échappé à quelque coordination urbaine...

En dessinant la totalité de l'îlot, nous avons pris conscience de sa grande taille, des différences de tailles de parcelles... La très grande parcelle de l'administration des impôts est également traversée par une voirie (+parking) reliant deux rues. Cette expérience, associée à une comparaison de quelques autres grands îlots dans Cahors, nous a conduit à considérer que la contrainte de densifier fortement cette parcelle devait s'accompagner d'une définition la plus claire possible de cette traversée ; en fait, et selon une vieille question d'architecture, comment la mise en oeuvre du « plein » peut-elle qualifier la forme du « vide » ?

En cherchant la forme la plus simple de cette « venelle », de ce « passage », en testant les dispositifs propices au passage des véhicules de secours ..., nous avons pu statuer sur la géométrie du projet, dessiner une venelle qui tienne compte d'une clarification probable (et souhaitable) du statut de l'impasse des Hortes. Forts de cette hypothèse, nous avons projeté, dans le cadre du concours et selon les limites du programme, ce qui pouvait au moins permettre cette perspective optimiste. Quel que soit le statut de cette venelle, il n'en reste pas moins que la tenue de cet espace vu depuis la place des Carmes et le pont Louis-Philippe (ou la rue des Hortes) est un élément clé de cette entreprise. Notre projet permet de pratiquer tous les dispositifs de fermeture / ouverture possibles : Depuis: « le passage est public et ouvert la nuit » à « le passage est privé et peut être complètement fermé (comme aujourd'hui) par des grilles ».

## RÉSULTATS

### TYPE

### OPÉRATION

### MAÎTRE D'OUVRAGE

### EQUIPES RETENUES

### EQUIPES LAURÉATES

CE	Réhabilitation d'un EHPAD à Lunac (12)	Centre Intercommunal d'Action Sociale du Canton de Najac	1- Sarl Atelier REC 2- Sarl Astruc Architectes 3- Inextremis Architectures / Cetec / Alizé	Inextremis Architectures / Cetec / Alizé
PA	Extension d'une école maternelle par création de 4 classes, 2 ateliers, 2 dortoirs, sanitaires et bureaux à Fronton (31)	Mairie de Fronton		Michel Carrère
PA	Réhabilitation de la cour St Charles et de l'annexe rue Mondran au Lycée Ozenne de Toulouse (31)	Conseil Régional Midi-Pyrénées		Sarl Khorsi-Ordonneaud / Serige
PA	Réhabilitation des toitures de l'atelier général au LP E. Montel à Colomiers (31)	Conseil Régional Midi-Pyrénées		Sarl 11bis Studio Architectes
PA	Réalisation d'équipements sportifs extérieurs au Nouveau Lycée Gallieni de Toulouse (31)	Conseil Régional Midi-Pyrénées		Claude Vasconi (75) / Sarl L.C.R Architectes
PA	Rénovation du bâtiment "le Majorat", 3 boulevard des Ecoles, à Villeneuve Tolosane (31)	Mairie de Villeneuve Tolosane		Bernard Monier / Sacet
CE	Construction d'une salle des fêtes et de spectacles à Bruguères (31)	Mairie de Bruguères	1- Jean-Marie Bardin / Marc Julla / Technisphère / Capterre / Gamba Acoustique / Duch-Sceno 2- François Guibert (33) / OTCE / IDB / TITCE 3- Eurl Peytavin Yvan (34) / Philippe Cazabon / Beterem / Frustie / Rouch	Jean-Marie Bardin / Marc Julla / Technisphère / Capterre / Gamba Acoustique / Duch-Sceno
PA	Réalisation de trois logements individuels groupés à Lagardère (32)	OPHLM 32		Sarl Atelier d'Architecture A3+ / Pyrénées Etudes Ingénierie / Setes
PA	Réutilisation d'un immeuble existant à Belmont, Ancien Presbytère, pour l'aménagement de 4 logements (32)	OPHLM 32		Sarl Atelier d'Architecture A3+ / Pei / Setes
CE	Construction d'un parc de stationnement aérien couvert d'une capacité de 250 véhicules environ sur les parcelles Nord de Cahors (46)	CCI du Lot	1- Sarl Azéma Architectes / Betem Ingenierie / Alayrac / Laneau / PCA / Touba 2- Jean-Michel Jarrige / Jean-Marie Bardin / Marc Julla / les / Laneau 3- Sarl Atelier d'Architecture Martinez Tournié / Ingerop / Ergo	Sarl Atelier d'Architecture Martinez Tournié / Ingerop / Ergo
PA	Extension de l'école primaire (création d'une salle et d'un préau) à Saint-Laurent de Neste (65)	Mairie de Saint-Laurent de Neste		Eric Barthe / Setes / Socotec
PA	Restructuration du centre social et de la structure petite enfance de Cantepau à Albi (81)	Caisse d'Allocations Familiales du Tarn		Sarl Atelier d'Architecture Imbert Alvernhe
PA	Création d'un plateau sportif au Lycée Agricole Capou à Montauban (82)	Conseil Régional Midi-Pyrénées		Marc Vergély / Patrick Sancery

PA = procédure adaptée / PN = procédure négociée / CE = concours sur esquisse / CR = conception - réalisation / AOO = appel d'offre ouvert / AOR = appel d'offre restreint



# Le web et le bunker

## La « Fabrique Culturelle » de Gouwy, Grima et Rames à l'université de Toulouse le Mirail

Rémi Papillault

« La première réflexion de l'académie fut de dire : « Où est l'entrée ? ». Ils ne pouvaient pas comprendre que comme autrefois à Heidelberg la ville entière était l'université, où les habitants jeunes et vieux se côtoient avec les étudiants. Pourquoi un adulte ne pourrait-il pas rentrer, dans un amphithéâtre, assister à un cours ?... L'idée c'était que l'université était dans la ville et non un campus hors la ville » Alexis Josic, 1993.

GGR nous avait habitué à des réponses contextualistes de haut vol, faisant du raccomodage et de la réparation urbaine leurs marques de fabrique. Pendant longtemps, là où beaucoup s'inscrivait dans le post modernisme, GGR résistait, défendant une architecture différente s'appuyant sur le contexte, « le tissé avec », jouant entre minimalisme et régionalisme critique sur des morceaux de bravoure comme les logements de couture à Empalot, un immeuble rue de la Concorde et plus récemment pour une école de musique à Rodez.

Le trio vient de livrer à l'entrée de l'Université de Toulouse le Mirail la « Fabrique culturelle » que les étudiants ont tout de suite appelés le bunker. Ce curieux bâtiment, par sa forme, sa fermeture et l'emploi de matériaux bruts semble de prime abord s'inscrire dans la collection des objets autonomes, en négation de Candilis, qui forment le front Sud de l'université. Un regard plus attentif montre que la Fabrique joue sur un autre registre, que ses lourds déhanchés de machine grinçante seraient plutôt des mains tendues à ce qui l'entoure ; à Candilis et Josic notamment qui avec Gardia et Castaing signaient en 1966 les plans de l'ensemble des bâtiments.

Le même Candilis qui en énonçant peu après « je me fous du détail », condamnait la pérennité de la matérialité de sa production laissant alors une architecture et une ville de processus, de systèmes dont Toulouse le Mirail devait être la démonstration de grande ampleur. La croissance organique du Mirail le long d'un espace public structurant à la rencontre des habitants sur les centralités de quartier avait été conceptualisée par le théoricien de l'équipe, Shadrach Woods par le *stem*, la tige. Cette idée faisait suite aux concours pour les extensions de villes comme Bilbao, Caen, et devait plus tard être repris dans le projet pour Fort Lamy au Tchad. Toulouse le Mirail en était la synthèse.

Cette notion de « stem » sera complétée toujours par Woods, en 1962 par celle de « web », le réseau, qui plus qu'un système de circulation, correspond à un « système d'environnement » capable de refléter l'espace entier d'une « société universelle » soumis à des conditions basées sur le temps. La longue citation ci-dessous servait de cahier des charges conceptuel à différents bâtiments dont celui de l'université. Il sonne pour nous comme une vraie charte de patrimonialisation :

« • Les systèmes seront tels que l'homme puisse, à travers eux, contribuer à la création de son propre environnement.

• Les systèmes ne se limiteront pas aux trois dimensions habituelles, ils auront également une dimension temps.

• Les systèmes seront suffisamment flexibles pour permettre leur extension et des transformations intérieures au cours de leur existence.

• Les systèmes resteront ouverts vers l'intérieur et vers l'extérieur.

• Les systèmes feront preuve, à leur commencement, d'une intensité d'activité répartie, de manière à ne pas compromettre l'avenir.

• L'étendue et le caractère des systèmes seront évidents, ou tout au moins constatables à partir de la compréhension des parties des systèmes.

Le web doit être un système hautement flexible dans un monde d'une grande mobilité. Aux échelles auxquelles les urbanistes travaillent aujourd'hui, il n'est pas possible de concevoir un plan de grande étendue basé sur des rapports spatiaux ou d'une composition définie. Même dans le cas où la première partie d'un plan serait réalisée, elle modifierait les conditions qui détermineraient sa seconde partie, et par un effet rétroactif, le plan tout entier. Le web décentré,

aux pôles extrêmes mobiles, cherche à répondre à ce processus de vie. La flexibilité est garantie par l'uniformité de l'intensité initiale des activités sur le Web, de telle sorte qu'il puisse être accroché à n'importe quel point, et qu'il puisse lui-même s'accrocher aux systèmes plus importants à n'importe quel endroit. Ces liaisons déterminent des points de très grande intensité mais la flexibilité première reste toujours, et les points de densité qui surviennent à mesure que le web en vivant devient polycentrique, gardent leur caractère de mobilité » Shadrach Woods, « Stem », *Architectural Design*, 1960 et 1961.

Le stem de Toulouse le Mirail rencontrait le web de l'université pris comme lieu le plus savant de toute la composition dont l'urbanisme tridimensionnel maillé avait été testé sur les projets de concours pour le centre de Frankfurt ou l'Université de Bochum et réalisé sur la Freie Universität de Berlin en 1963. L'Université de Toulouse le Mirail de 1966 était l'aboutissement brutaliste et économique de ce travail où le réseau est matérialisé par un système de portique en béton préfabriqué dans lequel s'inscrivent de façon aléatoire les différents bâtiments, le tout branché sur les espaces publics de la ville. Là réside la plus grande qualité de cette composition et il devait paraître trop simple que de la suivre puisque apparemment chacun des projets réalisés en suivant sur trois décennies sera dans une posture de négation de la trame et du jeu de composition proposé par les architectes pour évoluer dans le temps. Dans les errements de la recherche d'un plan les responsables successifs de l'Université démolissent les portiques, cassent les continuités, se mettent « à contre » sans que ne soit réellement défini de projet alternatif.

Face à ces doutes, à ces incertitudes, le bâtiment de GGR montre la voie et ceux à plusieurs niveaux :

• la galerie du premier étage en s'inscrivant sur le tracé de la trame Candilis établit une continuité laissant place à la reconstruction éventuelle des portiques démolis.

• en termes d'écriture GGR tente de faire le lien entre l'architecture savante brutaliste du bunker-archéologie de Parent-Virilio et de certaines propositions contemporaines de David Chipperfield, Gigon/Guyer ou encore sur la « suite allemande » de John Pawson .

• l'écriture brutaliste se retrouve dans les matériaux comme l'acier corten et les panneaux de béton préfabriqué issus des technologies des murs de soutènement routier qui font le lien avec les bâtiments alentours.

• le souci contextualiste va jusqu'à une main tendue au bâtiment de l'Arche vers lequel il s'avance presque à le toucher créant un vestibule serré où l'on se rencontre, discute, tracte...

• la Fabrique Culturelle par son programme est un lieu ouvert sur la ville au travers d'échanges avec les différents pôles culturels à venir ou existants sur Reynerie et Bellefontaine. Outre les salles de répétition et la salle de spectacle les architectes ont donné une galerie, espace en plus, cadeau programmatique à la maîtrise d'ouvrage qui renforce une spatialité intérieure par ailleurs sage.

• le bunker annonce aussi le futur parvis, qui en lieu et place de la dalle commerciale actuelle, viendra faire le lien avec le métro et au delà vers Reynerie pour que l'Université s'ouvre enfin sur son quartier.

Ce qui se joue au Mirail ne fonctionne pas sur une patrimonialisation stricte de la matière mais sur l'interrogation des principes de l'architecture d'origine pour une ouverture au temps. Il nous semble que le bâtiment de GGR est pour cela un jalon.

